

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 à 18 H 00
SALLE DES FETES – MOUZIEYS-PANENS**

L'an deux mille-vingt-deux, le 13 septembre, à 18 Heures 00, le Conseil de la Communauté de Communes du Cordais et du Causse; dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes, à MOUZIEYS-PANENS, sous la présidence de Monsieur Bernard ANDRIEU, Président.

Etaient Présents :

Commune de CORDES : Messieurs Bernard ANDRIEU, Jean-Michel PIEDNOEL, Thomas BRABANT-CHAIX (Titulaires)

Commune de PENNE : Mesdames Laurence POILLERAT- ZEDAGARDIN, Delphine PINCZON du SEL, Monsieur Sylvain RENARD. (Titulaires)

Commune de ST MARTIN LAGUEPIE : Messieurs Jean-Christophe CAYRE, Jean-Paul MARTY (Titulaires)

Commune de LES CABANNES : Monsieur Philippe WOILLET. (Titulaire)

Commune de VAOUR : Madame Nathalie MULET (Titulaire)

Commune de LAPARROUQUIAL : Monsieur Laurent DESHAYES. (Titulaire)

Commune de LOUBERS : Monsieur Claude GENIEY (Titulaire)

Commune de MILHARS : Monsieur Pierre PAILLAS, Madame Sylvie GRAVIER. (Titulaires)

Commune de NOAILLES : Messieurs Serge ROUQUETTE, Jean-Philippe GINESTE (Titulaires)

Commune de ST MARCEL CAMPES : Monsieur Alex BRIERE (Titulaire)

Commune de LIVERS-CAZELLES : Monsieur Bernard BOUVIER, Madame Nadine FILIPE (Titulaires)

Commune de MOUZIEYS PANENS : Monsieur Claude BLANC, Madame Christine TRESSOLS (Titulaire)

Commune de SOUEL : Monsieur Franck CEBAK (Titulaire)

Commune de BOURNAZEL : Monsieur Jérôme FLAMENT (Titulaire)

Commune de VINDRAC-ALAYRAC : Monsieur Christian BOHERE

Commune de LE RIOLS : Monsieur Serge BESOMBES (Titulaire)

Commune de LACAPELLE SEGALAR : Monsieur Frédéric ICHARD. (Titulaire)

Commune de LABARTHE BLEYS : Monsieur Daniel GANTHE. (Titulaire)

Commune de MARNAVES : Madame Sabine BOUDOU-OURLIAC (Titulaire)

Commune de ROUSSAYROLLES : Monsieur Brice LAURET (Suppléant)

Commune de ST MICHEL DE VAX : Monsieur Matthieu AMIECH (Titulaire)

Commune de SALLES sur Cérou : Monsieur Thierry DOUZAL (Titulaire)

Pouvoirs: Monsieur Melvin ROCHER (VAOUR) à Madame Nathalie MULET.

Absents et excusés : Messieurs Patrick LAVAGNE (Les Cabannes), Bernard TRESSOLS (CORDES).

Madame Sylvie GRAVIER a été élue secrétaire de séance.

6-13.09.2022 Délibération portant demande de subvention pour des travaux sur les équipements sanitaires du théâtre du Colombier.

Monsieur le Président expose :

L'hébergement des artistes en résidence du Théâtre du Colombier composé de 12 chambres, nécessite des travaux en termes d'équipement sanitaire avec la mise en place de 12 chauffe-eau individuel de 50 litres dans chacune des chambres et répondant aux normes des économies d'énergie en vigueur.

En effet, actuellement l'installation sanitaire existante (composé que d'un grand chauffe-eau de 500 litres), n'est pas suffisante pour que l'eau chaude arrive sur l'ensemble des 12 chambres.

Celles qui sont le plus éloignées de l'installation actuelle, sont difficilement alimentées après une longue période de tirage amenant une eau légèrement tiède et générant d'autre part, une surconsommation très significative tant en eau qu'en électricité. Ces chambres, étant occupées de façon occasionnelle (accueil de troupe en résidence), on constate une consommation d'eau et d'électricité disproportionnée par rapport à l'usage.

Pour remédier à ce problème, il a été demandé une étude de l'installation par un thermicien qui préconise l'installation de 12 ballons électriques blindés (vertical/mural) qui permettra une alimentation en eau chaude sur toute la partie hébergement et qui sera beaucoup plus économique que l'installation actuelle.

Il présente ensuite le plan de financement prévisionnel de ce projet et propose au conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département et de la Région :

Coût estimatif de l'opération			
Postes de dépenses			
Equipement sanitaire des 12 chambres de l'hébergement des artistes en résidence du Théâtre du Colombier		16 614.72 €	
Coût HT		16 614.72 €	
Plan de financement prévisionnel			
Financeurs	Sollicité	Montant HT	Taux
Département	Coût estimatif de l'équipement : 16 614.72 H.T	4 984.41 €	30 %
Région	Coût estimatif de l'équipement : 16 614.72 H.T	4 153.68 €	25%
Sous-total subventions sollicitées		9 138.09 €	
Autofinancement 4C		7 476.63 €	
Coût HT		16 614.72 €	

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

En exercice : 34

Présents : 31

Votants : 32 (31+1pouvoir)

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

- **Valide** le plan de financement prévisionnel des travaux présenté.
- **Autorise** Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès du Département et de la Région.

Ainsi fait et délibéré à LES CABANNES, les jours, mois et an que ci-dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président



Bernard ANDRIEU

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication le et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter du